Revision Date: 7/17/2015

Rust-Oleum Multi Component Product Information Sheet

7861519 SPECLT QT 4PK TUBTIL ALMOND KIT is a multi component product composed of the following individual chemical components:

A7801735	SEM-SPECLT HP 6PK TUBTIL TUBNTILE ACTVTR
B7861503	SEM-SPECLT QT 4PK TUBTIL ALMOND BSE

SDSs for each component follow this cover sheet.

Transportation Information

	National (USDOT)	International (IMDG)	Aérien (IATA)	TDG (Canada)
UN Number:	N.A	1263	1263	N.A
Nom UN::	Peindre les produits en quantités limitées	Peintures, Vernis, Diluants	Peintures, Vernis, Diluants	Peindre les produits en quantités limitées
Classe de danger :	N.A	3	3	N.A
Groupe d´emballage:	N.A	III	III	N.A
Quantité Limitée:	Oui	Oui	Oui	Oui

Finished Good Schedule B Harmonized Tariff Code 3907.30.0000

Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement (CE)

RUST-OLEUM CORPORATION
* Trusted Quality Since 1921 *
www.rustoleum.com

1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

Nom:	SEM-SPECLT HP 6PK TUBTIL TUBNTILE ACTVTR	**Date de Révision:**	7/17/2015
Product Identifier:	A7801735	**Société/Entreprise:**	Nouvelles CE
Classe/Utilsation du Produit:	Tub & Tile Epoxy Acrylic/ Activator		
Société/Entreprise:	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA	**Fabricant:**	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA
Préparée par:	Service des affaires réglementaires		
Numéro de téléphone d´urgence:	Hotline de 24 heures: 847-367-7700		

2. Identification des dangers

Classement de la Préparation

Symboles du produit

Mention d'avertissement
Danger

Dangers spécifiques
19% Du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

Fiche de données de sécurité de prudence SGH

	P240	Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
	P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.
	P242	Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
	P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

MENTIONS DE DANGER SGH

Liquide inflammable, catégorie 3	H226	Liquide et vapeurs inflammables.
Irritation de la peau, catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Irritation oculaire, catégorie 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité aiguë, par inhalation, catégorie 4	H332	Nocif par inhalation.
STOT, exposition simple, catégorie 3, RTI	H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Mutagénicité des cellules germinales, catégorie 1B	H340	Peut induire des anomalies génétiques. Classé mutagène de catégorie 1 si un ingrédient est présent à une concentration supérieure ou égale à 0,1%. S'applique aux liquides, aux solides (unités en m/m) et aux gaz (v/v). La substance peut également avoir sa propre limite d'exposition. Les voies d'exposition dépendent de la forme de l'ingrédient.
Cancérogénicité, catégorie 1B	H350	Peut provoquer le cancer. Classé cancérogène de catégorie 1 sur la base des données épidémiologiques et/ou animales. Les mélanges sont classés cancérogènes lorsqu'au moins 1 ingrédient a été classé cancérogène et est présent à une concentration supérieure ou égale à 0,1%. Les voies d'exposition dépendent de la forme de l'ingrédient.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P281	Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P362	Enlever les vêtements contaminés.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

3. Information sur les composants

SUBSTANCES DANGEREUSES

Nom chimique	N° CAS	Wt.% Range	Symbols GHS	Phrases GHS
Solvant Naphta, Aromatique Léger	64742-95-6	25-50	GHS07-GHS08	H304-332-340-350
1,2,4-Triméthylbenzene	95-63-6	25-50	GHS02-GHS07	H226-315-319-332-335
1,3,5-Triméthylbenzene	108-67-8	2.5-10	GHS02-GHS07	H226-335
1-Methoxy-2-propanol	107-98-2	2.5-10	GHS02-GHS07	H226-336
Diethylbenzene, Isomères Mélangés	25340-17-4	2.5-10	Aucune information.	Aucune information.
Xylène	1330-20-7	1.0-2.5	GHS02-GHS07	H226-312-315-332
CUMENE	98-82-8	1.0-2.5	GHS02-GHS07-GHS08	H226-302-304-332-335

4. Premiers secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer a l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins medicaux.

En cas de contact avec la peau: Laver a l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins medicaux si une irritation se developpe ou si elle persiste.

En cas d´exposition par inhalation: Transporter la personne a l'air frais. En cas d'arret respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gene respiratoire, donner de l'oxygene. Obtenir des soins medicaux immediatement. Si inhale', faire prendre l'air `a la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un me'decin.

En cas d´ingestion: En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un verre d'eau ou de lait a la victime. Appeler un medecin ou un centre antipoison immediatement. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente. Risque d'aspiration : Ne pas provoquer le vomissement et ne rien administrer par voie orale, car ce produit peut penetrer dans les poumons et causer de graves lesions pulmonaires. Obtenir des soins medicaux immediatement. En cas d'ingestion, consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

En cas d´incendie, les agents d´extinction préconisés sont : Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Mousse, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis a une chaleur extreme due a la montee de la pression. Garder les contenants hermetiquement fermes. Tenir eloigne de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue. Liquide et vapeurs combustibles. Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empecher la montee de la pression et la possibilite d'auto-inflammation ou d'explosion. Du materiel de protection complet, y compris un appareil respiratoire autonome, devrait etre utilise. Evacuer les lieux et combattre l'incendie a une distance securitaire. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

6. Mesures en cas de dispertion accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: Isoler l'endroit dangereux et empecher le personnel qui n'est pas essentiel ou qui n'est pas protege d'acceder aux lieux. Retirer toute source d'inflammation, ventiler la piece et ramasser le produit a l'aide d'un materiau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'etincelles. Eliminer le produit conformement aux reglements municipaux, provinciaux et federaux. Ne pas incinerer les contenants fermes. Ventiler la piece et ramasser le produit a l'aide d'un materiau absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales règlements.

7. Manipulation et stockage

MANIPULATION: Se laver a fond apres avoir manipule le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vetements contamines et les laver avant de les reutiliser. Utiliser uniquement dans un endroit convenablement ventile. Utiliser dans un endroit convenablement ventile. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de securite du produit et sur les etiquettes, meme lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des residus. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Eviter le contact prolonge ou repete avec la peau. Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vetements.

Entreposage : Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Garder les contenants hermetiquement fermes. Tenir loin de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue. Ne pas entreposer a plus de 49 degres C (120 degres F). Entreposer les grandes quantites de produit dans des batiments concus pour l'entreposage de liquides combustibles de classe NFPA II et proteges en consequence. Tenir loin de la chaleur, des etincelles, de la flamme et des sources d'inflammation. Éviter la chaleur excessive. Le produit doit être stocké dans des récipients hermétiquement fermés et protégés de la chaleur, l'humidité et les matières étrangères.

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Nom chimique	N° CAS	% du poids moins que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING
Solvant Naphta, Aromatique Léger	64742-95-6	35.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
1,2,4-Triméthylbenzene	95-63-6	30.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
1,3,5-Triméthylbenzene	108-67-8	10.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
1-Methoxy-2-propanol	107-98-2	10.0	50 ppm	100 ppm	N.E.	N.E.
Diethylbenzene, Isomères Mélangés	25340-17-4	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Xylène	1330-20-7	5.0	100 ppm	150 ppm	100 ppm	N.E.
CUMENE	98-82-8	5.0	50 ppm	N.E.	50 ppm	N.E.

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandees. Creer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenetres pour empecher l'accumulation de vapeurs.

PROTECTION RESPIRATOIRE: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit etre suivi lorsque les conditions du lieu de travail necessitent le port d'un respirateur. Il peut etre permis de porter un respirateur d'epuration d'air muni d'une cartouche ou d'un reservoir de protection contre les vapeurs organiques approuve par le NIOSH/MSHA dans certaines circonstances lorsqu'il est probable que les concentrations de particules en suspension dans l'air depassent les limites d'exposition. Les respirateurs d'epuration d'air n'offrent qu'une protection limitee. Utiliser un respirateur a adduction d'air a pression positive s'il y a un risque de rejet non controle, si les limites d'exposition ne sont pas connues ou dans les situations ou un respirateur d'epuration d'air n'offre pas une protection adequate.

PROTECTION DE LA PEAU: Utiliser des gants pour eviter le contact prolonge avec la peau. Les gants en nitrile ou en neoprene peuvent offrir une protection cutanee suffisante.

Protection des yeux: Porter des lunettes de securite concues pour proteger contre les eclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications. Consulter le superviseur de la securite ou l'hygieniste industriel pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'equipement de protection individuelle et son application.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver a fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vetements contamines immediatement et les laver avant de les reutiliser.

9. Propriétés physiques et chimiques

Caractéristiques:	Liquide	**Etat Physique:**	Liquide
Odeur: :	Comme un solvant	**Seuil de l'odeur:**	N.E.
Relative Density:	0.930	**pH:**	N.A
Point de congélation, ° C:	Non déterminé	**Viscosité:**	Aucune information.
Solubilité à l´eau:	Negligible	**Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):**	Aucune information.
Decompostion Temp., °C:	Aucune information.		
Plage du point d'ébullition:	117 - 168	**Explosive Limits, vol%:**	1.0 - 10.9
Inflammabilité:	Supporte la combustion	**Point d´éclair, °C:**	37
Taux d'évaporation:	Plus lent que l'Éther	**Auto-ignition Temp., °C:**	Aucune information.
Densité de vapeur:	Plus lourd que l'air	**Pression de vapeur, mmHg:**	Aucune information.

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviation)

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter: Eviter les temperatures superieures a 49°C (120°F). Évitez le contact avec les acides forts et les bases fortes. Eviter toutes les sources d'inflammation possibles.

INCOMPATIBILITÉ: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts. Le produit corrode lentement le cuivre, l'aluminium, le zinc, et les surfaces galvanisées.

DÉCOMPOSITION DANGEREUSE: Par la flamme nue, le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone. La flamme produit l'irritation. Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, et formaldhyde.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas dans des conditions normales.

STABILITÉ: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: La substance cause l'irritation grave des yeux. Les lésions peuvent être permanentes. Provoque des lésions oculaires graves

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: Provoque une irritation cutanee. Des reactions allergiques sont possibles. Peut causer une reaction allergique, sous forme de sensibilisation cutanee, qui devient evidente lors de la reexposition a la substance.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Nocif si inhale. Les concentrations elevees de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussieres peuvent etre nocives si inhalees. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les concentrations elevees de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. L'inhalation prolongee ou excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: Nocif si ingere.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Des concentrations elevees peuvent avoir des effets nefastes sur le systeme nerveux central (somnolence, etourdissements, nausees, maux de tete, paralysie et vue brouillee) et/ou des lesions. Des recherches ont etabli un lien entre la surexposition professionnelle repetee et prolongee aux solvants et les lesions permanentes du cerveau et du systeme nerveux. La surexposition au xylene a ete associee a des anomalies du foie, a des lesions des reins, des poumons, de la rate et des yeux, des troubles du systeme reproducteur, de meme qu'a l'anemie, chez des animaux de laboratoire. Les effets sur les humains incluent des anomalies du foie et du coeur.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë
The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

N° CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	LD50 par voie cutanée	Vapeur CL50
64742-95-6	Solvant Naphta, Aromatique Léger	N.I.	>2000 mg/kg Rabbit	N.I.
95-63-6	1,2,4-Triméthylbenzene	3280 mg/kg Rat	>3160 mg/kg Rabbit	18 mg/L Rat
108-67-8	1,3,5-Triméthylbenzene	N.I.	N.I.	24 mg/L Rat
107-98-2	1-Methoxy-2-propanol	5200 mg/kg Rat	13000 mg/kg Rabbit	54.6 mg/L Rat
1330-20-7	Xylène	4300 mg/kg Rat	N.I.	47635 mg/L Rat
98-82-8	CUMENE	1400 mg/kg Rat	88314 mg/kg Rabbit	20 - 40 mg/L Rat

N.I. - Aucune Information

12. Informations écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un mélange des composantes indiquées. Le produit est un melange des composantes indiquees.

13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

Informations sur l'évacuation: Eliminer le produit conformement aux reglements et ordonnances municipaux, provinciaux et federaux. Ne pas permettre au produit de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales ou les egouts.

14. Informations relatives au transport

	National (USDOT)	International (IMDG)	Aérien (IATA)	TDG (Canada)
UN Number:	N.A	1263	1263	N.A
Nom UN::	Peindre les produits en quantités limitées	Peintures, Vernis, Diluants	Peintures, Vernis, Diluants	Peindre les produits en quantités limitées
Classe de danger :	N.A	3	3	N.A
Groupe d´emballage:	N.A	III	III	N.A
Quantité Limitée:	Oui	Oui	Oui	Oui

15. Informations règlementaires

Réglementations fédérales américaines:

Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Risque d'incendie, Risque aigu pour la santé, Risque chronique pour la santé

SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de le partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Nom chimique	N° CAS
1,2,4-Triméthylbenzene	95-63-6
Xylène	1330-20-7

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

16. Autres informations

Evaluations HMIS

Santé:	1*	**Inflammabilité:**	3	**Risque physique:**	0	**Protection individuelle:**	X

Classements NFPA

Santé:	1	**Inflammabilité:**	3	**Instabilité**	0

LES COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS, g/L: 753

CE DATE DE RÉVISION: 7/17/2015

MOTIF DE LA RÉVISION:

Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

Rust-Oleum Corporation estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisez et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Corporation ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.

Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement (CE)

RUST-OLEUM CORPORATION
* Trusted Quality Since 1921 *
www.rustoleum.com

1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

Nom:	SEM-SPECLT QT 4PK TUBTIL ALMOND BSE	**Date de Révision:**	7/17/2015
Product Identifier:	B7861503	**Société/Entreprise:**	Nouvelles CE
Classe/Utilsation du Produit:	Tub & Tile Epoxy Acrylic/ Base		
Société/Entreprise:	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA	**Fabricant:**	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA
Préparée par:	Service des affaires réglementaires		
Numéro de téléphone d´urgence:	Hotline de 24 heures: 847-367-7700		

2. Identification des dangers

Classement de la Préparation

Symboles du produit

Mention d'avertissement
Danger

Dangers spécifiques
38% Du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

Fiche de données de sécurité de prudence SGH

	P240	Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
	P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.
	P242	Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
	P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

MENTIONS DE DANGER SGH

Liquide inflammable - catégorie 2	H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
Irritation de la peau, catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Toxicité aiguë, par inhalation, catégorie 4	H332	Nocif par inhalation.
Mutagénicité des cellules germinales, catégorie 1B	H340	Peut induire des anomalies génétiques. Classé mutagène de catégorie 1 si un ingrédient est présent à une concentration supérieure ou égale à 0,1%. S'applique aux liquides, aux solides (unités en m/m) et aux gaz (v/v). La substance peut également avoir sa propre limite d'exposition. Les voies d'exposition dépendent de la forme de l'ingrédient.

Cancérogénicité, catégorie 1B	H350	Peut provoquer le cancer. Classé cancérogène de catégorie 1 sur la base des données épidémiologiques et/ou animales. Les mélanges sont classés cancérogènes lorsqu'au moins 1 ingrédient a été classé cancérogène et est présent à une concentration supérieure ou égale à 0,1%. Les voies d'exposition dépendent de la forme de l'ingrédient.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P281	Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P362	Enlever les vêtements contaminés.

3. Information sur les composants

SUBSTANCES DANGEREUSES

Nom chimique	N° CAS	Wt.% Range	Symbols GHS	Phrases GHS
Dioxyde de Titane	13463-67-7	25-50	Aucune information.	Aucune information.
Xylène	1330-20-7	10-25	GHS02-GHS07	H226-312-315-332
1-Methoxy-2-propanol	107-98-2	2.5-10	GHS02-GHS07	H226-336
Solvant Naphta, Aromatique Léger	64742-95-6	2.5-10	GHS07-GHS08	H304-332-340-350
1,2,4-Triméthylbenzene	95-63-6	2.5-10	GHS02-GHS07	H226-315-319-332-335
Éthylbenzène	100-41-4	2.5-10	GHS02-GHS07	H225-332
1,3,5-Triméthylbenzene	108-67-8	1.0-2.5	GHS02-GHS07	H226-335
Silice Amorphe	7631-86-9	0.1-1.0	GHS06	H331
Orthoxylène	95-47-6	0.1-1.0	GHS02-GHS06	H226-312-315-331
Éthanol	64-17-5	0.1-1.0	GHS02	H225
Acétate de n-Butyle	123-86-4	0.1-1.0	GHS02-GHS06	H226-330-336

4. Premiers secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer a l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins medicaux.

En cas de contact avec la peau: Laver a l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins medicaux si une irritation se developpe ou si elle persiste.

En cas d´exposition par inhalation: Transporter la personne a l'air frais. En cas d'arret respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gene respiratoire, donner de l'oxygene. Obtenir des soins medicaux immediatement. Si inhale', faire prendre l'air `a la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un me'decin.

En cas d´ingestion: Risque d'aspiration : Ne pas provoquer le vomissement et ne rien administrer par voie orale, car ce produit peut penetrer dans les poumons et causer de graves lesions pulmonaires. Obtenir des soins medicaux immediatement. En cas d'ingestion, consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

En cas d´incendie, les agents d´extinction préconisés sont :	Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Mousse, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis a une chaleur extreme due a la montee de la pression. Les vapeurs peuvent former un melange explosif avec l'air. Les vapeurs peuvent se propager jusqu'a une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Garder les contenants hermetiquement fermes. Tenir eloigne de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue. Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empecher la montee de la pression et la possibilite d'auto-inflammation ou d'explosion. Evacuer les lieux et combattre l'incendie a une distance securitaire. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

6. Mesures en cas de dispertion accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: Confiner le liquide renverse avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un materiau combustible tel que de la sciure de bois. Eliminer toute source d'inflammation; utiliser du materiel a l'epreuve des explosions. Placer le produit dans un contenant et l'eliminer conformement aux reglements municipaux, provinciaux et federaux. Retirer toute source d'inflammation, ventiler la piece et ramasser le produit a l'aide d'un materiau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'etincelles. Eliminer le produit conformement aux reglements municipaux, provinciaux et federaux. Ne pas incinerer les contenants fermes. Ventiler la piece et ramasser le produit a l'aide d'un materiau absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales règlements.

7. Manipulation et stockage

MANIPULATION: Se laver a fond apres avoir manipule le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vetements contamines et les laver avant de les reutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventile. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de securite du produit et sur les etiquettes, meme lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des residus. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vetements.

Entreposage : Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Garder les contenants hermetiquement fermes. Tenir loin de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue. Ne pas entreposer a plus de 49 degres C (120 degres F). Entreposer les grandes quantites de produit dans des batiments concus pour l'entreposage de liquides combustibles de classe NFPA II et proteges en consequence. Tenir loin de la chaleur, des etincelles, de la flamme et des sources d'inflammation. Garder le contenant ferme lorsque le produit n'est pas utilise. Éviter la chaleur excessive. Le produit doit être stocké dans des récipients hermétiquement fermés et protégés de la chaleur, l'humidité et les matières étrangères.

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Nom chimique	N° CAS	% du poids moins que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING
Dioxyde de Titane	13463-67-7	30.0	10 mg/m3	N.E.	15 mg/m3	N.E.
Xylène	1330-20-7	15.0	100 ppm	150 ppm	100 ppm	N.E.
1-Methoxy-2-propanol	107-98-2	10.0	50 ppm	100 ppm	N.E.	N.E.
Solvant Naphta, Aromatique Léger	64742-95-6	10.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
1,2,4-Triméthylbenzene	95-63-6	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Éthylbenzène	100-41-4	5.0	20 ppm	N.E.	100 ppm	N.E.
1,3,5-Triméthylbenzene	108-67-8	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Silice Amorphe	7631-86-9	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Orthoxylène	95-47-6	1.0	100 ppm	150 ppm	N.E.	N.E.
Éthanol	64-17-5	1.0	N.E.	1000 ppm	1000 ppm	N.E.
Acétate de n-Butyle	123-86-4	1.0	150 ppm	200 ppm	150 ppm	N.E.

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandees. Creer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenetres pour empecher l'accumulation de vapeurs.

PROTECTION RESPIRATOIRE: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit etre suivi lorsque les conditions du lieu de travail necessitent le port d'un respirateur. Il peut etre permis de porter un respirateur d'epuration d'air muni d'une cartouche ou d'un reservoir de protection contre les vapeurs organiques approuve par le NIOSH/MSHA dans certaines circonstances lorsqu'il est probable que les concentrations de particules en suspension dans l'air depassent les limites d'exposition. Les respirateurs d'epuration d'air n'offrent qu'une protection limitee. Utiliser un respirateur a adduction d'air a pression positive s'il y a un risque de rejet non controle, si les limites d'exposition ne sont pas connues ou dans les situations ou un respirateur d'epuration d'air n'offre pas une protection adequate.

PROTECTION DE LA PEAU: Utiliser des gants pour eviter le contact prolonge avec la peau. Utiliser des gants etanches afin d'eviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau. Les gants en nitrile ou en neoprene peuvent offrir une protection cutanee suffisante.

Protection des yeux: Porter des lunettes de securite concues pour proteger contre les eclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications. Consulter le superviseur de la securite ou l'hygieniste industriel pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'equipement de protection individuelle et son application.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver a fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vetements contamines immediatement et les laver avant de les reutiliser.

9. Propriétés physiques et chimiques

Caractéristiques:	Liquide	**Etat Physique:**	Liquide
Odeur: :	Comme un solvant	**Seuil de l'odeur:**	N.E.
Relative Density:	1.258	**pH:**	N.A
Point de congélation, ° C:	Non déterminé	**Viscosité:**	Non déterminé
Solubilité à l´eau:	Negligible	**Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):**	Aucune information.
Decompostion Temp., °C:	Aucune information.		
Plage du point d'ébullition:	65 - 177	**Explosive Limits, vol%:**	1.0 - 12.0
Inflammabilité:	Supporte la combustion	**Point d´éclair, °C:**	23
Taux d'évaporation:	Plus lent que l'Éther	**Auto-ignition Temp., °C:**	Aucune information.
Densité de vapeur:	Plus lourd que l'air	**Pression de vapeur, mmHg:**	Non déterminé

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviation)

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter: Eviter les temperatures superieures a 49°C (120°F). Évitez le contact avec les acides forts et les bases fortes. Eviter toutes les sources d'inflammation possibles.

INCOMPATIBILITÉ: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

DÉCOMPOSITION DANGEREUSE: Par la flamme nue, le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone. La flamme produit l'irritation. Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, et formaldhyde.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas dans des conditions normales.

STABILITÉ: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Provoque des lésions oculaires graves

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: Le contact prolonge ou repete avec la peau peut provoquer une irritation. Provoque une irritation cutanee. Des reactions allergiques sont possibles.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Nocif si inhale. Les concentrations elevees de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussieres peuvent etre nocives si inhalees. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Peut causer des maux de tete ou des etourdissements. Les concentrations elevees de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. L'inhalation prolongee ou excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: Nocif si ingere. Risque d'aspiration si ingere; peut penetrer dans les poumons et causer des lesions.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Des concentrations elevees peuvent avoir des effets nefastes sur le systeme nerveux central (somnolence, etourdissements, nausees, maux de tete, paralysie et vue brouillee) et/ou des lesions. Des recherches ont etabli un lien entre la surexposition professionnelle repetee et prolongee aux solvants et les lesions permanentes du cerveau et du systeme nerveux. La surexposition au xylene a ete associee a des anomalies du foie, a des lesions des reins, des poumons, de la rate et des yeux, des troubles du systeme reproducteur, de meme qu'a l'anemie, chez des animaux de laboratoire. Les effets sur les humains incluent des anomalies du foie et du coeur. IARC énumère l'éthylbenzène comme carcinogène humain possible (groupe 2B). Contient du dioxyde de titane. Le dioxyde de titane est répertorié comme un groupe 2B -"Peut-être cancérogène pour l'homme" par IARC. Aucune exposition importante au dioxyde de titane ne semble survenir lors de l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matériaux, comme dans les peintures au cours de l'application au pinceau ou au séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière du ponçage répété des surfaces ou de la brume de jet et de la concentration réelle du bioxyde titanique dans la formule. (Ref: Monographie du IARC, Vol 93 2010)

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë
The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

N° CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	LD50 par voie cutanée	Vapeur CL50
13463-67-7	Dioxyde de Titane	>10000 mg/kg Rat	N.I.	N.I.
1330-20-7	Xylène	4300 mg/kg Rat	N.I.	47635 mg/L Rat
107-98-2	1-Methoxy-2-propanol	5200 mg/kg Rat	13000 mg/kg Rabbit	54.6 mg/L Rat
64742-95-6	Solvant Naphta, Aromatique Léger	N.I.	>2000 mg/kg Rabbit	N.I.
95-63-6	1,2,4-Triméthylbenzene	3280 mg/kg Rat	>3160 mg/kg Rabbit	18 mg/L Rat
100-41-4	Éthylbenzène	3500 mg/kg Rat	15354 mg/kg Rabbit	17.2 mg/L Rat
108-67-8	1,3,5-Triméthylbenzene	N.I.	N.I.	24 mg/L Rat
7631-86-9	Silice Amorphe	>5000 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rabbit	>2.2 mg/L Rat
95-47-6	Orthoxylène	3609 mg/kg Rat	N.I.	N.I.
64-17-5	Éthanol	N.I.	N.I.	124.7 mg/L Rat
123-86-4	Acétate de n-Butyle	N.I.	>17600 mg/kg Rabbit	N.I.

N.I. - Aucune Information

12. Informations écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un mélange des composantes indiquées. Le produit est un melange des composantes indiquees.

13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

Informations sur l'évacuation: Eliminer le produit conformement aux reglements et ordonnances municipaux, provinciaux et federaux. Ne pas permettre au produit de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales ou les egouts.

14. Informations relatives au transport

	National (USDOT)	International (IMDG)	Aérien (IATA)	TDG (Canada)
UN Number:	N.A	1263	1263	N.A
Nom UN::	Peindre les produits en quantités limitées	Peintures, Vernis, Diluants	Peintures, Vernis, Diluants	Peindre les produits en quantités limitées
Classe de danger :	N.A	3	3	N.A
Groupe d´emballage:	N.A	III	III	N.A
Quantité Limitée:	Oui	Oui	Oui	Oui

15. Informations règlementaires

Réglementations fédérales américaines:

Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Risque d'incendie, Risque aigu pour la santé, Risque chronique pour la santé

SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de le partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Nom chimique	N° CAS
Xylène	1330-20-7
1,2,4-Triméthylbenzene	95-63-6
Éthylbenzène	100-41-4
Orthoxylène	95-47-6

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

16. Autres informations

Evaluations HMIS

Santé:	2*	**Inflammabilité:**	3	**Risque physique:**	0	**Protection individuelle:**	X

Classements NFPA

Santé:	2	**Inflammabilité:**	3	**Instabilité**	0

LES COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS, g/L: 487

CE DATE DE RÉVISION: 7/17/2015

MOTIF DE LA RÉVISION:

Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

Rust-Oleum Corporation estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisez et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Corporation ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.